

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 12 octobre 2018

**6<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2018-9-6-5

**Service instructeur**

DEVI - Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

**Service consulté****ORGANISATION DU CONGRES DU MAIS  
A MULHOUSE EN NOVEMBRE 2018**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder une subvention de 2 000 € à l'Association Générale des Producteurs de Maïs pour l'organisation du « Congrès du maïs » qui se tiendra à MULHOUSE les 21 et 22 novembre 2018. Ce montant serait à prélever sur le Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international se déroulant dans le Haut Rhin.

L'Association Générale des Producteurs de Maïs organise, au parc des expositions de MULHOUSE les 21 et 22 novembre prochain, son congrès annuel sur le thème *Diversité et durabilité des territoires maïs*. Cette manifestation rassemblera des producteurs de maïs venant de toute la France, des industriels de semences et de l'agrofourniture, des représentants des institutions, des élus et des journalistes, soit environ 500 personnes.

Le budget prévisionnel de ces rencontres s'élève à 213 100 €.

Cette manifestation se déroulant dans le Haut-Rhin, un soutien issu du Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international pourrait être envisagé.

Je vous propose ainsi d'accorder une aide de 2 000 € à l'Association Générale des Producteurs de Maïs.

Les crédits nécessaires seront imputés au Programme J718 - chapitre 65 - fonction 021 - nature 6574.

Cette subvention fera l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT